Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: - (1920)

Heft: 5

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SCHWEIZ. WIRTSCHAFTSARCHIV BASEL

Wirtschaftsarchiv Basel
Z 759

BULLETIN MENSUEL N° 5 — OCTOBRE 1920

Chambre de Commerce Suisse en France

SIÈGE SOCIAL : 61, Avenue Victor-Emmanuel III, PARIS (8e)

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : COMMERSUIS-PARIS
TÉLÉPHONE : ÉLYSÉE 54-94

Heures de réception et d'ouverture de la Salle de Lecture :
De 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures

PRÉSIDENT D'HONNEUR
M. ALPHONSE DUNANT, Ministre de Suisse en France

COMITÉ DE DIRECTION
M. F. DOBLER, *Président ;* M. A. DUPLAN, *Vice-Président.*
MM. F. BRANDT, J.-L. COURVOISIER, F.-E. HIRT et J. DE REYNIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION
M. F. DOBLER, *Président ;* M. A. DUPLAN, *Vice-Président.*
MM. G. BRANDT, J.-L. COURVOISIER, C. DELAPRAZ, CH. GAY, F.-A. GRAF, H. GUNTHERT, H. HEER, F.-E. HIRT, A. JAM, C. KELLER, A. J. MARET, E. MONVERT, J. DE REYNIER, A. REYMOND, A. STIRLIN et WOLFER-SULZER.

Trésorier : M. CH. COURVOISIER-BERTHOUD, 15, Rue Richer.
Secrétaire-Général : M. JACQUES DE PURY.

SOMMAIRE :

AVIS A NOS MEMBRES : LE REGISTRE DU COMMERCE FRANÇAIS. — DOCUMENTATION. — ÉTAT DES MEMBRES. — LIQUIDATION DU SYNDICAT S. S. S. N° 47. LES DROITS DE DOUANE EN SUISSE. — L'IMPORTATION EN FRANCE DE LA BRODERIE. — LES INDICATIONS D'ORIGINE ET LA FRANCE. — CONTRIBUTION EXTRAORDINAIRE SUR LES BÉNÉFICES DE GUERRE. — TRANSIT SUR LES RÉSEAUX DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS. — LE MORATOIRE EN FRANCE. — L'INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE FRANÇAISE. — LA SITUATION DE LA QUINCAILLERIE DANS LE MIDI. — CERCLE COMMERCIAL SUISSE DE PARIS. — IMPORTATION-EXPORTATION-DOUANES. — OFFRES DE REPRÉSENTATION. — ADRESSES UTILES.

AVIS A NOS MEMBRES

Le Registre du Commerce Français

Afin d'éviter à ses membres résidant à Paris ou dans le département de la Seine des démarches fastidieuses et une perte de temps souvent inutile, notre Chambre de Commerce se met à leur disposition pour opérer les inscriptions requises.

Les droits de greffe, d'enregistrement et de timbre se montent à 24 fr. 25, plus, en ce qui concerne les sociétés commerciales dont le capital social est supérieur à 100.000 francs, une taxe proportionnelle de 0 fr. 01 par 1.000 francs de capital social.

Nous avons fixé, en outre, un émolument de 25 francs par inscription pour nous couvrir de nos frais et débours.

Nous enverrons à ceux de nos sociétaires qui nous en feront la demande des formulaires à remplir et ferons prendre à leur bureau les pièces exigées par la loi.

DOCUMENTATION

Nous rappelons à nos membres, ainsi qu'à toutes les maisons d'exportation suisses que, pour nous permettre de renseigner d'une façon toujours plus complète et efficace les personnes qui ont recours à nos services, il nous serait très utile de posséder leurs *catalogues, prospectus et prix courants.* Nous